Candidature au titre du service civique – Lycée Jacques Prévert

Année scolaire 2020-2021

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes pour être recrutés :

* Ne pas avoir déjà effectué un service civique
* Age : de 18 à 25 ans (moins de 26 ans à la signature du contrat),  **élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.**
* Nationalité : française, européenne, étrangers avec titre de séjour permettant d'accomplir un service civique et résidant depuis plus d'un an en France.

Le volontaire travaille 30 heures par semaine, il-elle a toutes les vacances scolaires et touche une indemnité mensuelle nette de 580, 62€ par mois et plus si bourse d'enseignement supérieur, RSA...

Le contrat débutera au 1er octobre 2020 pour 10 mois maximum.

Merci d’envoyer vos candidatures (CV + Lettre de motivation) :

* Par courrier, au 31, place Barberousse - BP 34 - 39107 DOLE CEDEX
* Ou par mail, à ce.0390015e@ac-besancon.fr